Evolution des droits

- Au XIXème et XXème siècles : élargissement du droit de vote et du droit de représentation
 - Instauration du suffrage universel en 1848
 - Droit de vote des femmes en 1944 (1ères élections en 1945)
 - Suffrage universel direct à partir de la révision constitutionnelle de 1962
- Possibilité pour n'importe qui, qu'importe ses compétences et son statut, d'être élu
- ❖ Pas de mandat impératif, une certaine marge de manœuvre pour les élus
- Des représentants identifiés par leurs valeurs : les partis politiques